

La Ville de Saint-Denis recrute en alternance :

Apprenti.e ATSEM (H/F)

Ville d'histoire avec l'incontournable Basilique royale, Saint-Denis, 3ème commune d'Ile-de-France avec plus de 110 000 habitants, est un territoire en plein dynamisme qui accueille chaque année près de 1 000 nouveaux habitants et attire de nombreuses entreprises locales et d'envergure internationales.

Ce développement urbain exceptionnel, impulsé notamment par la présence du Stade de France et confirmé par la désignation comme pôle stratégique du Grand Paris, s'accompagne d'une richesse culturelle et créative symbolisée par la cité européenne du cinéma et matérialisée par sa candidature au titre de Capitale européenne de la culture 2028.

L'apprenti.e ATSEM sera accueilli au sein du service personnel des écoles de la Direction Vie scolaire composée de 600 agents répartis sur 71 écoles dont 36 écoles maternelles.

Il sera accompagné par une ATSEM, maître d'apprentissage et évoluera au sein d'une école maternelle. L'objectif de son apprentissage sera de le former au métier d'ATSEM et de le préparer au CAP AEPE.

Les missions

Les missions évoluent selon le référentiel de formation

- Sous couvert du maître d'apprentissage :
- L'apprenti.e ATSEM participe à l'assistance auprès du personnel enseignant pendant le temps scolaire (accueil des enfants et des parents, assistance à l'hygiène et à la sécurité des enfants, aide à la mise en place d'ateliers pédagogiques...)
- L'apprenti.e ATSEM participe à l'animation de la pause méridienne (accompagnement des enfants durant le temps de repas)
- L'apprenti.e ATSEM participe à la propreté des locaux maternels

Profil de l'apprenti.e

DIPLOME PREPARE

Certificat Aptitude professionnelle Accompagnement Educatif de la Petite Enfance

COMPETENCES REQUISES :

Techniques (connaissances)

- Connaissances générales de l'environnement professionnel de l'ATSEM

Relationnelles / savoir-faire comportemental

- Capacité à travailler avec des interlocuteurs variés
- Rigueur, écoute, discrétion, assiduité
- Esprit d'initiative et d'équipe

Conditions de travail

- Rémunération selon barème réglementaire
- Temps de travail : 35h00 hebdomadaires
- Participation aux frais de transports
- Restauration collective

Pour candidater :

Adressez votre lettre de motivation et votre C.V à Monsieur le Maire en rappelant les références de l'offre à :

RH.recrutement@ville-saint-denis.fr

La Ville de Saint-Denis s'engage à faire de la diversité un moteur de sa politique. Elle vise ainsi à améliorer la représentation des personnes en situation de handicap au sein de ses effectifs.